

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

N/REF : 8/04/2025 15H00 C:007236 I:33656

V/Appel du Mardi 08/04/2025 a 15H00

RENAULT (RRG) LYON EST

52, AVENUE DE BOHLEN
69518 VAULX EN VELIN CEDEX

IMMEUBLE : SITE RENAULT
61 ROUTE DE GRENOBLE
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 12 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N61

MOTIF : MERCI D'INTERVENIR COMME CHAQUE ANNEE EN AVRIL POUR LA MAINTENANCE DES
SEPARATEURS HYDRAUCARBURES

Donneur d'ordre : M. S. FARRER

NATURE DU L'INTERVENTION :

Pompage/nettoyage de Fosse(s)/Bac(s) de décantation/Séparateur hydrocarbure
par procédé hydraulique haute pression.

NOTRE INTERVENTION DU 18/04/2025 :

- POMPAGE ET NETTOYAGE A LA HAUTE PRESSION DU SEPARATEUR PARKING
- EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 07/05/25 a 14H41 M. S. FARRER

EB LCOMPTER Email envoyé le 08/04/25 a 14H57 M. S. FARRER

CHANTIER PROGRAMME LE VENDREDI 18/04 SELON NOTRE CONVERSATION
TELEPHONIQUE DE CE JOUR

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule mixte hydrocureur.
Aspiration du contenu de la fosse, curage haute pression des parois et du fond.
Pompage des boues et transport pour destruction en centre de traitement agréé.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	3	29,12	29,12
3,50	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 18/04	3	170,03	595,10
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Traitement des déchets	3	214,50	214,50

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

TOTAL H.T.	838,72
T.V.A. a 20,00%	167,74
TOTAL T.T.C.En EURO	1006,46

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.